

Agence Locale pour l'Emploi de Somme-Leuze

Madame Sylvie BERTRAND

Rue du Centre, 1

5377 BAILLONVILLE

Nos réf. : IBEFENamur/22/NL/15

Namur, le 15 juin 2022

Concerne : demande d'agrément pour une formation « Insertion sociale et/ou professionnelle en accompagnement individuel et/ou de groupe via des formations et ateliers divers » par l'association INTEGRA plus.

Madame BERTRAND,

Les membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur ont examiné votre demande d'agrément pour l'organisation d'une formation : *insertion sociale et/ou professionnelle en accompagnement individuel et/ou de groupe via des formations et ateliers divers*.

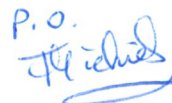
Se questionnant sur le contenu exact de la formation proposée, vous avez précisé par courriel ce lundi 13 juin qu'il s'agissait, pour la présente demande, d'un module de **formation au permis de conduire théorique**.

Dès lors, les membres de la Chambre ont émis un **avis favorable** concernant cette demande, étant donné que l'absence de permis de conduire constitue un frein à l'emploi.

Ils recommandent toutefois qu'une réflexion et des actions soient menées afin que cette formation au permis de conduire théorique puisse être suivie d'une formation au permis de conduire pratique.

Enfin, en ce qui concerne vos demandes ultérieures, nous attirons votre attention sur les nécessaires précisions à fournir lors de l'introduction de votre dossier particulièrement en ce qui concerne le contenu exact de la formation, sa durée, le public cible et les partenaires prenant part à l'action.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les plus respectueuses.



Joseph BURNOTTE,

Président de la Chambre

Emploi Formation de Namur